



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 1159

Texte de la question

TERRITOIRES RURAUX

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Yannick Favennec. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre de la prétendue égalité des territoires.

Les habitants des territoires ruraux, madame la ministre, se sentent aujourd'hui abandonnés, voire méprisés par votre ministère. Nos territoires souffrent d'un manque de connaissance et de reconnaissance de la part de l'État. Cela se traduit par un sentiment d'exaspération qui monte et qui risque de se traduire dans les urnes, soit par l'abstention soit par le choix des extrêmes.

En effet, depuis seize mois, les territoires ruraux sont devenus les grands oubliés de la République. Vous avez une vision archaïque, nostalgique et technocratique de la ruralité et vos décisions fragilisent nos territoires : réforme des rythmes scolaires sans concertation, qui pénalise les établissements ruraux ; suppression annoncée de sous-préfectures, derniers symboles de la présence de l'État républicain sur nos territoires ; réforme du mode de scrutin des élections départementales qui profitera aux pôles urbains ; réduction sans précédent des dotations aux collectivités locales qui asphyxie nos petites communes ; fracture numérique croissante entre urbains et ruraux. Si l'on ajoute à cela l'augmentation inquiétante de la délinquance, comme je le constate dans mon département de la Mayenne, alors oui, les territoires ruraux sont les grands oubliés de la République.

Qu'entendez-vous faire pour les 11 millions d'habitants qui ont choisi de vivre à la campagne ? Quelle politique ambitieuse en faveur d'une vraie égalité des territoires ? Il y a urgence, madame la ministre, car la ruralité, c'est maintenant. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement.

Mme Cécile Duflot, *ministre de l'égalité des territoires et du logement*. Monsieur le député, c'est bien mal considérer les territoires ruraux que de les rendre otages d'une intervention qui, comme celle que vous venez de faire, est très méprisante vis-à-vis de ceux et de celles qui, pendant dix ans, ont été les premiers à souffrir du départ d'un fonctionnaire sur deux dans la gendarmerie, de la fermeture des écoles rurales *(Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste et SRC)*, de la fermeture des trésors publics, d'une gestion inconséquente pour les territoires puisque certains ont vu partir une maternité, une caserne et une gendarmerie, parfois au cours d'une même année. Vous avez meurtri une partie des territoires par une vision extrêmement parisienne de l'aménagement du territoire. *(Rires sur les bancs des groupes UMP et UDI. – Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste et SRC.)*

M. le président. Mes chers collègues, cachez votre bonne humeur !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. En renouant avec une volonté affichée dès la campagne électorale par l'actuel Président de la République, celle de l'égalité des territoires, nous répondons sans forfanterie mais avec réalisme aux problèmes qui se posent réellement dans les territoires ruraux.

Le titre « Égalité des territoires » qui figurera dans le prochain volet de la loi de décentralisation s'attaque au vrai sujet qui concerne les habitants de ces territoires : le retour des services publics. Oui, nous voulons le retour des services publics dans tous les territoires ruraux. Et sans grande phrase, au quotidien, auprès de celles et de ceux qui sont engagés pour les territoires, nous y œuvrons. Nous continuerons de maintenir des effectifs pour garder des écoles ouvertes dans les territoires ruraux. Nous participons au retour des services publics et nous allons faire en sorte de redonner plus qu'une fierté, une légitimité que les territoires ruraux ont de contribuer à l'égalité de tous nos territoires. (*Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste et SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1159

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 octobre 2013](#)